

Alliance
WASSEIGES AUTREMENT

Ambresin, le 21 mai 2013

**Monsieur le Président du Conseil communal
Commune de Wasseiges
Rue du Baron d'Obin, 143
4219 WASSEIGES**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la prochaine séance du Conseil communal, je vous prie de bien vouloir inscrire les points suivants à l'ordre du jour :

1- Demande d'installation de ralentisseurs dans l'allée des Charmes à Ambresin. Approbation-
A la demande du Conseiller Marc Pirard (Alliance)

Cinq ans se sont écoulés depuis la première demande des riverains (24 avril 2007) que je vous ai transmise lors du conseil communal du 24 avril 2007.

A cette époque, je vous faisais part de leurs vives inquiétudes concernant les TRES NOMBREUX excès de vitesse dans cette rue. Infractions dont il n'est plus nécessaire à démontrer suite à l'analyse de trafic dont vous trouverez un extrait ci-dessous pour mémoire.

Pour rappel, voici le texte d'interpellation que je vous avais transmis à l'époque :

Le collège actuel est opposé à la création d'un plan de mobilité et doit donc par conséquent répondre ponctuellement à des problèmes d'insécurité routière.

L'allée des charmes à Ambresin, telle une rectiligne, incite les chauffeurs de voitures, camions, motos et tracteurs, à l'excès de vitesse.

Photos allée des Charmes à Ambresin

Vue de la rue de la Forge



Vue de la rue du Soleil



Interpellé par les riverains de cette rue, je me fais donc leur interprète.

Le constat d'insécurité est tellement important, ils souhaiteraient voir pour le moins la pose de chicanes mobiles permettant d'évaluer l'éventuelle efficacité de ralentisseurs et ainsi pour l'avenir, juger de l'opportunité d'un choix approprié et souhaitons le, définitif.

Par ailleurs, les nouvelles constructions projetées dans cette rue ainsi que la présence d'une salle de fêtes devraient également vous inciter à réagir dans le sens de ma proposition.

Pour mémoire votre réaction de l'époque

WASSEIGES • Ce soir, au conseil communal

Le Jour HW 24/04/07

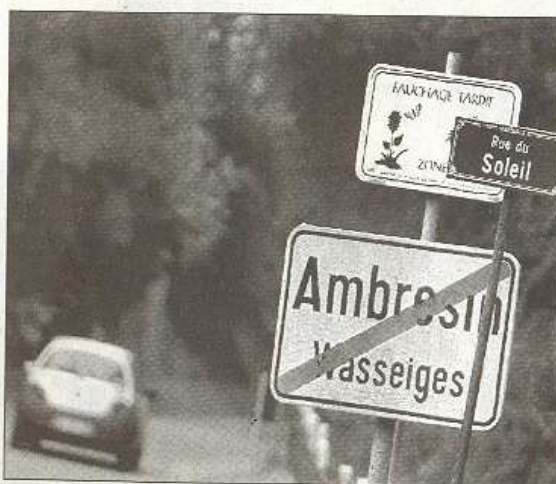
L'Allée des Charmes bientôt ralentie ?

Modifier le ralentisseur de la rue du Soleil et installer des chicanes dans l'Allée des Charmes : c'est l'idée du conseiller communal EPAM-Écolo Marc Pirard.

QUELQUES semaines seulement après l'installation de potelets en face du n°3 de la rue du Soleil, le conseiller communal EPAM-Écolo Marc Pirard revient avec une nouvelle proposition pour encore améliorer la sécurité et le bien-être des habitants de la rue.

Après avoir été interpellé par des riverains, justement, il suggère que le ralentisseur en l'endroit soit modifié en élargissant le filet d'eau, « garantissant le maintien de l'écoulement des eaux, le ralentissement moins agressif des véhicules et, donc, la diminution significative du bruit et du tremblement des maisons. Cette construction sera réalisée à partir de pavés romains ».

Un point de vue que ne par-



Le ralentisseur de la rue du Soleil serait trop bruyant : le conseiller Marc Pirard propose qu'il soit redessiné.

Philippe Luc

tage pas le bourgmestre, Joseph Haquin. « C'est clair que ce ralentisseur est particulièrement creusé : on doit presque s'arrêter, laisser tomber ses roues dedans et redémarrer doucement. Mais, à la fois, ça sécurise le carrefour, juste après.

Par contre, pour moi, l'usage

de pavés n'arrangerait rien au problème de bruit : comme le ralentisseur va être plus large, on va pouvoir le prendre à plus grande vitesse. Donc, il y aura encore pas mal de bruit. »

Le bourgmestre craint aussi que le carrefour soit alors moins sécurisé qu'actuelle-

ment.

Zone 30 provisoire à l'allée des Charmes ?

Autre proposition du conseiller de l'opposition : installer des chicanes provisoires dans l'allée des Charmes, histoire d'étudier une solution définitive pour y ralentir le trafic. De nouveau, le bourgmestre ne le suit pas vraiment, même si... « Chaque été, on installe des zones 30 dans certaines rues de la commune. Moi, je commencerais donc par faire ça là-bas cet été, pour voir. Et d'ici là de toute façon, j'aimerais qu'on place un analyseur de trafic : on pourrait savoir combien de véhicules passent là chaque jour et à quelle vitesse. Ça nous permettrait de mieux cerner le problème. »

Les deux points seront donc présentés ce soir. Reste à savoir si les propositions de l'opposition seront suivies d'effet...

Anne-Françoise BERTRAND

Conseil communal, ce soir, à 19 h 30, à la maison communale.

PV du conseil communal du 24 avril 2007

Objet : Installation à l'essai de ralentisseurs-chicanes allée des charmes à Ambresin

Le Conseil communal,

- Vu l'absence de plan de mobilité ;
- Vu le danger constant qu'entraîne la circulation à vitesse excessive sur la voirie ;
- Vu l'absence d'équipement de sécurité ;
- Vu la présence d'une salle de fêtes ;
- Vu les projets de constructions d'habitations ;
- Vu le manque d'infrastructure piétonnière ;
- Sur proposition du collège communal ;
- Vu la proposition du Bourgmestre J. Haquin de placer un analyseur de trafic ;
- Vu la proposition de l'Echevin des travaux D. Paris d'effectuer un essai durant les vacances scolaires l'occasion des rues en zones 30 km/h ;

DECIDE à l'unanimité :


- de faire placer un analyseur de trafic et de faire rapport au conseil ;
- d'entamer des essais d'installation de ralentisseurs sous forme de chicanes mobiles. Le choix définitif approuvé ultérieurement par le Conseil après des essais concluants.

Extrait de l'analyse de trafic datant du 15 octobre 2007 (6 mois après le conseil) n'est plus à refaire pour démontrer l'important danger que représente le charroi dans cette rue.

Graphique 2 : Il illustre dans quelle **classe de vitesse** se situent les véhicules enregistrés. On peut constater que :

- 27% des véhicules se situent dans la classe de vitesse 7, c'est-à-dire entre 61 et 70 Km/h ;
- 22% des véhicules se trouvent en classe 8 soit entre 71 et 80 Km/h ;
- 19% des véhicules se placent dans la classe 6 (51 à 60Km/h) ;
- 19% des véhicules roulent au-delà de 81 km/h;
- 13 % des véhicules circulent sous les 50 Km/h

Conclusion : La majorité des véhicules passant dans le Allée des Charmes à Ambresin circule largement au-dessus de la vitesse autorisée.


Anne-Sophie Peeters
Collaboratrice au Développement de la
Politique de la Zone de Police

Vu pour transmis le

Le Chef de Zone,


Alain MONSIEUR

Le 23 octobre 2007 je remets ce dossier à l'ordre du jour dont voici un extrait du PV

Objet : Installation définitive des chicanes allée des charmes à Ambresin

Le Conseil communal,

- Vu le danger constant qu'entraîne la circulation à vitesse excessive sur la voirie ;
- Vu l'absence d'équipement de sécurité à cet endroit;
- Vu le projet de réhabilitation d'une salle de fêtes actuellement désaffectée;
- Vu les projets de construction d'habitations ;
- Vu le manque d'infrastructure piétonne ;
- Sur proposition du Conseiller Marc Pirard d'installer des chicanes ;
- Entendu le Bourgmestre en son rapport qui estime que la pose de ralentisseurs de type « chicane » n'est pas adaptée à l'Allée des Charmes, qui propose d'une part que des contrôles de vitesses soient effectués de façon intensive et d'autre part d'étudier la possibilité d'installer un ralentisseur de type « coussin berlinois » après évaluation de l'efficacité de celui qui va être installé rue Grande Rhée à Meeffe ;

DECIDE par 6 voix pour, 5 voix contre, et 0 abstention

- De ne pas installer dans les meilleurs délais, des chicanes mobiles pouvant être déplacées en fonction de l'évolution de l'habitat allée des Charmes à Ambresin.
- De demander à la zone de police d'effectuer des contrôles de vitesse renforcés à cet endroit.
- D'étudier la possibilité d'installer un ralentisseur de type « coussin berlinois ».

Après 5 ans d'étude, les riverains s'impatientent de connaître la solution qui aura émergée.

Je rappelle aussi que la limitation de vitesse à 70 kms/heure rue du soleil dans le village est encore une exception de danger dans la commune, une absurdité qui ne peut qu'augmenter les excès de vitesse pour aboutir dans l'Allée des Charmes.

Alors que l'attaché à la préposée de la RW était d'accord de revoir mes arguments, le collègue étant persuadé qu'il était inutile de le rencontrer à nouveau, avait à l'époque décidé de clore ce dossier en l'état.

Voici un exemple de configuration des lieux qui en dit long ...



En conclusion,

Tous les éléments en possession du collège, **devraient aujourd'hui permettre l'installation de ralentisseurs** pouvant garantir plus de sécurité dans cette portion du village d'Ambresin.

Dans le cadre de ce dossier, il serait opportun de relancer la RW en vue de limiter plus fortement la vitesse rue du Soleil. Qu'en ferez-vous ?

Je suis disponible pour collaborer avec vous pour tenter d'aboutir à un accord final.

Cette demande ponctuelle ne remet nullement en cause notre volonté de voir la création d'un plan de mobilité pouvant améliorer la sécurité dans les 4 villages de l'entité.

A ce sujet, l'Union communal pourrait-elle nous faire part des ses projets ? Que préconisez-vous pour renforcer la sécurité routière dans les villages de la communes ?

Pour le groupe Alliance
Marc PIRARD
Conseiller communal

